



Centre-Ouest

**Madame la Préfète
du Département de la Loire-Atlantique
Préfecture de la Loire-Atlantique
Bureau de l'Environnement
6 Quai Ceineray**

44035 Nantes cedex 01

Nantes, le 15 janvier 2018

OBJET : COLAS Centre Ouest – Site de Saint Nazaire – Demande d'enregistrement au titre de la réglementation des ICPE

Madame la Préfète,

Je soussigné, Joël HAMON, agissant en qualité de Président de la société COLAS Centre-Ouest, ai l'honneur de déposer un dossier d'enregistrement au titre de l'article R.512-46-1 du Code de l'environnement se rapportant à l'exploitation d'une installation de concassage-criblage sur notre site de Saint-Nazaire.

Les renseignements se rapportant à cette demande sont conformes aux dispositions des articles R.512-46-3 à R.512-46-6 du Code de l'environnement.

Par ailleurs, en vertu du point 3 de l'article R.512-46-4 du Code de l'environnement, nous sollicitons l'autorisation de présenter le plan d'ensemble des installations au 1/300.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire dont vous verriez l'utilité.

Nous vous prions de croire, Madame la Préfète, à l'assurance de notre parfaite considération.

**Joël HAMON
Président COLAS Centre-Ouest**

COLAS CENTRE OUEST

Siège Social : 2, rue Gaspard Coriolis - 44300 Nantes / **Adresse postale** : 2, rue Gaspard Coriolis - CS 80791 - 44307 Nantes Cedex 3

Tél. : 02 28 01 02 03 - Fax. : 02 28 01 01 49 - www.colas-france.fr

SAS au capital de 7 449 383 € - 329 338 883 RCS Nantes - Siret : 329 338 883 00302 - TVA FR 75 329338883 - APE 4211 Z

